

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste.

Un numéro du journal... 30 c

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abéille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abéille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,

Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annuaire de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 3 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Étampes, Paris) and times for various services.

ÉTAMPES.

Cavalcade d'Étampes.

Notre bonne ville d'Étampes, si paisible d'ordinaire, s'était sentie tout à coup agréablement remuée par une grande nouveauté: le roi Henri IV, de glorieuse et vénérée mémoire, devait faire en nos murs une entrée triomphale.

C'était tout un éblouissant cortège que nous promet-tait ce visiteur inattendu: en roi qui connaît le faible de ses sujets, il n'avait pas hésité, disait-on, à se faire suivre de comiques en tous genres, voire même d'un siècle postérieur au sien.

Les programmes princiers sont quelquefois menteurs: « bien fol est qui s'y fie; » empressons-nous de dire pourtant qu'en cette circonstance, le succès a dépassé toute espérance.

La veille, une splendide retraite aux flambeaux a été exécutée par la Fanfare, dont l'éclat n'est plus à faire; les trompettes et hérauts d'armes du roi marchaient en avant. Ils ont ainsi parcouru toute la ville, qui s'était brillamment illuminée sur leur passage.

La matinée du lendemain nous a donné de bien vives inquiétudes: de grosses nuées d'orage parcourent le ciel en tous sens; la pluie bienfaisante qu'on désirait hier, on la redoute aujourd'hui; on ne rencontre que visages abatus, gens consternés, mines désappointées. Tout à coup le ciel s'éclaircit, le soleil brille; le canon tonne; le cortège s'ébranle.

Un peloton de gendarmes à cheval ouvre la marche; ils sont suivis à quelque distance par les hérauts d'armes, les trompettes et les tambours. Puis ce sont la Fanfare d'Étampes, les haliebardiens, l'étendard de la fête, avec cette devise: « Qui donne aux pauvres prête à Dieu, » les pages du roi... enfin le roi. Il s'avance fièrement: à ses côtés chevauche la belle et bonne Gabrielle d'Estrées, celle qu'il rêva, dit-on, de faire reine de France. C'est à peine si j'ai pu la voir, tant jetaient d'éclat les... costumes des jeunes, beaux et nombreux seigneurs qui la suivaient.

Voilà, si je puis ainsi parler, la partie pseudo-historique du cortège.

Deux chars suivaient: le premier, celui de l'Agricul-

ture, m'a semblé construit et orné avec beaucoup de goût: traîné par six bœufs nivernais, il s'avancait lentement, recouvert des principaux attributs du Labourage et Pâturage, ces deux mamelles de la France; sur les gradins figuraient de jeunes enfants, coquettement arrangés, tenant en main ou des fleurs ou des instruments de jardinage; au sommet, Cérès, la blonde Cérès, semblait sourire à ces peits, qui pour elle, une déesse, représentaient les humains, et partout semait sur son passage les fleurs et la vie.

Sur le char des Beaux-Arts et de l'Industrie, un astrologue attirait tout d'abord les regards; il paraissait absorbé dans son travail; on eût dit qu'il ignorait la présence des Muses qui émaillaient les gradins supérieurs.

La Fanfare d'Étréchy passe rapidement sous nos regards: nos éloges à ses deux jeunes tambours.

Puis ce sont des visiteurs internationaux. Mais pourquoi s'étendent-ils si mollement sur les voluptueux coussins de leur voiture? On ne les peut voir: une toque d'astrakan me trahit pourtant le roi d'Yvetot et sa cour: c'était très-réussi. Il y avait là quelques types fort heureusement atrapés; la cantine surtout vous avait un petit air frais et coquet qui vous aurait donné soif par un temps beaucoup moins chaud.

Tel est, raconté aussi brièvement que possible, le défilé que nous avons eu sous les yeux; j'en passe, sans doute, et des meilleurs... Ainsi, n'allai-je pas oublier Mangin, Mangin et son casque, Mangin et ses crayons?

Le trajet a duré cinq heures. Sur tout le parcours de la cavalcade, la foule se pressait avidement et nombreuse; et les quêteurs à pied ou à cheval étaient obligés (merci pour les pauvres!) d'aller faire de fréquentes visites au char de la Bienfaisance, occupé par quatre dames de la ville, que nous ne saurions trop louer et remercier de leur gracieux concours.

L'État avait confié à Étienne le soin de diriger une de nos grandes usines.

Sa réussite semblait complète, telle qu'on ne la pouvait méconnaître sans injustice et mauvaise foi. Étienne justifiait la confiance que le ministre avait eue en lui. Tout à coup un article de journal parut, signé d'un nom redouté dans le bataillon des critiques. L'article était écrit assez habilement pour ne pas enfreindre la loi qui punit les diffamateurs. Il contenait des insinuations blessantes, touchant à l'honneur de l'ingénieur rapidement parvenu.

Chaque matin, Franck se rendait dans un cabinet de lecture voisin de son logis. Il y passait une bonne heure, pour se mettre au courant des discussions politiques, scientifiques ou littéraires.

Naturellement, l'article injurieux ne lui échappa point. Il le lut avidement, éprouva une commotion indécible, pâlit d'une telle façon que des lecteurs assis près de lui remarquèrent son trouble extrême.

Franck se leva tout d'une pièce et sortit en parlant haut, en gesticulant comme un fou.

— On insulte mon Étienne! répétait-il. Un misérable attribue publiquement aux efforts de la basse intrigue des succès dus à un talent réel... Si ce cher garçon apprend cela, il en demandera raison... qui sait? il se fera tuer, peut-être, par l'insolent... O mon Dieu! que deviendrais-je, moi!

Et le mathématicien marchait à pas pressés dans la rue. Les oisifs, en le regardant, riaient sans trop savoir pourquoi. C'est si drôle de rencontrer sur son chemin un homme violemment agité, en proie à une peine inconnue!

Nous devons dire aussi que l'initiative privée a été des plus heureuses; partout la ville était pavée; le soir, elle s'est brillamment illuminée.

Pour le feu d'artifice, tout le monde s'accorde à dire qu'on n'en avait depuis longtemps vu de si beau à Étampes. Il a failli être troublé par un commencement d'incendie: heureusement nous en avons été quittes pour la peur; bientôt tout danger eut disparu; et nos danseurs purent, sans inquiétude, les uns dans la Salle du Théâtre, les autres sous la grande tente de M. Willis, terminer par le plus agréable des plaisirs la plus belle des journées.

La fête a eu un lendemain; mais il a fallu compter avec la pluie qui est venue, sinon empêcher, au moins interrompre les jeux et divertissements de la promenade du Port.

Et maintenant que notre cavalcade est tombée dans le passé, je ne veux pas dire dans l'oubli, que faut-il conclure? J'ai eu souvent l'occasion d'assister à des fêtes de ce genre, mais dans de grandes villes: on y exécutait, grâce au concours de la garnison, de véritables merveilles. A Étampes, où nous n'avons aucune ressource de cette nature, nous avons réussi à attirer de nombreux visiteurs qui tous sont partis satisfaits de nos efforts et de nos succès.

Sachons-en donc gré aux organisateurs de cette fête qui se sont véritablement donné beaucoup de peine et qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur travail personnel. Félicitons-nous tous d'avoir, chacun suivant ses moyens, contribué au succès de cette journée, utile à la fois et agréable à tous.

N'oublions pas non plus, dans la part d'éloges qui revient à chacun, de mentionner M. H... de Dourdan, dont les conseils nous ont été si précieux, et la Fanfare d'Étréchy que nous regrettons beaucoup, pour notre part, de n'avoir pu entendre. Encore un mot, et ce mot, je l'adresse à tous ceux qui se sont occupés des détails de la fête: « Noblesse oblige. » Qu'ils se rappellent aussi la belle devise gravée sur leur étendard, pour s'en souvenir le jour où ils croiront devoir faire un nouvel appel à la générosité des habitants d'Étampes.

** Dimanche dernier, vers 5 h. 1/2 du soir, un accident des plus fâcheux a mis en émoi le quartier Saint-Gilles, dans les circonstances suivantes: Le

Indifférent à toute chose extérieure, Franck arriva promptement devant sa maison, grimpa l'escalier comme un malfaiteur poursuivi, ouvrit avec grand bruit la porte de son appartement, et tomba énérvé sur un fauteuil, en face du bureau de noyer où ses livres gisaient pêle-mêle.

— Voilà une carrière brisée! s'écria-t-il en cachant sa tête dans ses mains. Étienne peut perdre le fruit de quinze années d'un travail opiniâtre... pour un mot équivoque, pour une insigne calomnie.

Puis Franck resta presque immobile, méditant pendant plus d'un quart d'heure, avec de nombreuses exclamations.

Étienne était absent pour la journée entière.

Franck résolut de mettre à profit cette absence. Il redescendit de sa chambre, courut au bureau du journal où l'article avait paru, demanda le signataire des lignes calomnieuses, mais apprit que celui-ci venait de quitter la salle de rédaction.

On devine assurément le projet du mathématicien. Attaquer Étienne, c'était meurtrir la chair de sa chair, c'était anéantir son œuvre, c'était le frapper au cœur.

Aussi Franck voulait-il se substituer à l'offensé, demander réparation par les armes. Il frémissait de colère. — Vous arrivez trop tard, monsieur, lui dit un garçon de bureau, le sourire aux lèvres, car les façons de Franck révélaient ses intentions hostiles.

— Comment, trop tard!

— Oui, monsieur... Rendez-vous est pris... Je crois qu'ils se batront demain matin. Ah! par exemple, je ne sais pas où le duel aura lieu... On ne m'a rien dit à cet égard.

sieur David Emile, marchand épiciier, rue Basse-de-la-Foulerie, n° 2, sortait à cheval dans la direction de Saint-Gilles; arrivé, rue de la Manivelle, en face le n° 3, la jeune Eugénie Doumart, âgée de 4 ans, petite-fille du sieur Delaselle, journalier, jouait sur le trottoir devant la porte du sieur Sanson, horticulteur, avec l'enfant de ce dernier; cette jeune enfant, surprise par le bruit du cheval qui allait au pas, vint traverser la rue et se jette dans les jambes de l'animal qui l'a renversée et lui a fracturé la jambe gauche à environ 0m15 au-dessus du pied. Le sieur David qui ne s'attendait pas à un pareil accident, saute de son cheval, et navré de douleur d'en être la cause involontaire, envoie chercher M. le docteur Muret qui arrive aussitôt, et prodigue ses soins à cette pauvre enfant en réduisant la fracture.

** Lundi soir, 17 de ce mois, vers 10 heures, au moment où le feu d'artifice commençait à partir, quelques fusées furent lancées en l'air, et l'une d'elles vint tomber dans le coin du pignon ouest des grange et écurie du sieur Paris Michel, cultivateur, rue St-Jacques, n° 4, et au bas du jardin de la dame Ouachée; celle-ci se trouvait avec sa famille dans son jardin, et eut un moment de frayeur qui fut bientôt dissipée par la chute de la baguette au bas de son mur. Il y avait à cet endroit quelques boîtes de vieille paille et de mauvaises rames; le feu prit aussitôt et brûla en quelques instants ce dépôt combustible. On craignit un moment que le feu se communiquât à la grange; l'alarme fut donnée et en peu de temps deux pompes arrivèrent sur les lieux. — En moins de trois-quarts d'heure le feu a été éteint et tout danger avait disparu. — La paille et les rames qui ont seules brûlé étaient sans valeur.

Tablettes historiques d'Étampes.

21 MAI 1549.

Par lettres patentes de ce jour, Henri II, roi de France, autorise l'établissement à Étampes d'une compagnie de l'arquebuse.

Ces lettres furent successivement confirmées par Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.

La compagnie de l'arquebuse d'Étampes était une des plus nombreuses de France; elle avait pour diction:

— Le duel! le duel! s'écria Franck, au comble de l'abattement. C'est impossible! Étienne ne se battra pas... O mon Dieu!... J'empêcherai tout... C'est mon affaire, à moi... Adieu, coquin!

En jetant ces mots à la face du garçon de bureau, Franck sortit, et ferma la porte avec fracas.

Cet incident motiva, de la part du subalterne, l'observation suivante, accompagnée d'un gros rire:

— Voilà qui est singulier... Depuis dix ans que j'appartiens au journal, je n'ai pas encore vu un homme prendre si chaudement fait et cause pour l'attrapage d'un autre.

Franck rentra chez lui: Étienne n'était pas revenu.

Il l'attendit jusqu'au soir. Vers dix heures seulement, le jeune ingénieur apparut, calme comme d'habitude, et prompt à se diriger vers sa chambre, après avoir donné une poignée de main à Franck...

Mais celui-ci barra le passage à son fils d'adoption.

— Étienne, lui dit-il d'une voix émue et pénétrante, Étienne, tu me caches quelque chose! Je m'en aperçois... J'en suis certain...

— C'est vrai, répondit le jeune homme avec la plus complète franchise.

— J'ai deviné...

— J'ai été grossièrement insulté, et je me bats demain, au bois de Vincennes, avec le drôle qui s'est permis d'attaquer mon honneur.

— Il te tuera, mon ami... il te tuera!

— Dieu merci, je sais tirer. Qu'importe, d'ailleurs? Je ne dois pas supporter cet outrage, mon brave Franck... Mes témoins sont trouvés... deux camarades d'école... Cet homme s'est refusé à publier la rétraction

Feuilleton de l'Abéille

(2) DU 22 MAI 1875.

LE PÈRE DE L'ENFANT

— Bah! disait-il fréquemment, il faut voir ce que mon cher Étienne accomplira, et ce que la destinée lui réserve. Je ne dois rien négliger des choses qui peuvent m'aider à résoudre mon problème. Il me semble, d'ailleurs, qu'Étienne se trouve en assez bon chemin. Les journaux parlent à tout instant de lui.

En effet, grâce à sa supériorité marquée, le jeune ingénieur avait des admirateurs fervents, par conséquent des rivaux, des jaloux, des ennemis toujours prêts à contester ses talents.

Oui, des ennemis, qui ne lui pardonnaient pas ses succès éclatants, mais bien mérités. Dans le monde, dans toutes les carrières, méritoire s'élève au-dessus de la foule, même par l'effet de dons naturels et du travail opiniâtre, compte aussitôt quelques méchants dénigriers. Ceux-ci attaquent les célébrités pour se faire connaître au moyen de leurs critiques sans vergogne. Ils prennent plaisir à jeter leur bave sur le héros loyal, sur le savant acclamé, sur le radieux écrivain.

Ces hommes-là ont un public de sots prétentieux, qui les croit sur parole, et qui les applaudit de confiance. Ils fondent habilement leur renommée de mauvais aloi sur les ruines des renommées honnêtes.

les *Écriteuses*; et pour devise les quatre vers suivants qui se chantaient sur l'air: *Ne va-t-il pas que j'aime?*

Nous n'allons point à reculons
Comme les *Écriteuses*;
Vaincre et mourir pour les Bourbons,
Voilà tous nos délices.

Le 45 août 1790, la compagnie de l'arquebuse d'Étampes se réunit en corps pour la dernière fois pour assister à la procession en mémoire du vœu de Louis XIII.

Après la cérémonie, les officiers de l'arquebuse firent la remise de leurs drapeaux qui furent immédiatement suspendus à la voûte de l'église Notre-Dame.

Comment on devient célèbre aujourd'hui.

Pour parvenir de nos jours à la célébrité, pour se poser dans le monde parisien et pour arriver au succès, il ne suffit pas d'être doué d'une intelligence supérieure, d'avoir un talent incontestable; si vous voulez vous faire un nom dans votre carrière, ce n'est pas assez d'étudier avec ardeur, de travailler sans relâche, de créer des œuvres de génie, de tirer de votre cerveau une découverte utile, il faut surtout posséder le *chic* de la réclame. — en savoir tous les heureux tours, en connaître toutes les finesses.

Depuis un mois, un journal de Paris sert de temps en temps à ses abonnés, en faveur d'une émailleuse fort inconnue avant qu'elle se montrât au bois de Boulogne en robe gris-perle dans son coupé marron, de petits boniments lestement tournés; lisez et jugez, c'est tout un roman.

Le journal en question publiait, le 26 avril dernier, l'entre-filet suivant:

« On se rappelle le tapage que fit, il y a quelques années, la fameuse amazone masquée qui se promenait chaque jour au bois, le sabre au côté. Il y a en ce moment une personne qui ne cause pas un moindre émoi.

« Celle-là n'est pas masquée et pour cause. C'est une jeune femme d'une merveilleuse beauté, dont la coiffure à la Marie-Antoinette fait valoir la luxurieuse chevelure blonde, et toujours vêtue d'une robe gris-perle qui tranche sur le drap marron de son coupé.

« Personne ne la connaît. Nous qui savons pénétrer tous les mystères, nous pouvons dire son nom: c'est M^{lle} ***, la célèbre émailleuse. »

Puis, deux jours après, on lisait dans le même journal, numéro du 28 avril:

« Nous parlions avant-hier d'une jeune femme toujours en robe gris-perle et en coupé marron, qui ne cause pas moins d'émoi que la fameuse amazone masquée qui se promenait jadis au bois, le sabre au côté.

« Tout le monde s'est occupé de la dame à la robe grise, aussi nous étions nous mis en campagne, et avions-nous pu apprendre à nos lecteurs que c'était M^{lle} ***, la célèbre émailleuse.

« Hier, nous avons reçu un grand nombre de lettres nous demandant avec instance l'adresse de son laboratoire.

« Puisqu'il le faut, poussons l'indiscrétion jusqu'au bout, et disons que c'est.... »

Enfin, le même journal sert, le 42 mai courant, ce joli impromptu à ses abonnés:

« Une très-grande dame, bien connue à Vienne, la princesse X...., est depuis deux jours à Paris, inconnue, dans un hôtel du boulevard Haussmann.

« La princesse n'est venue à Paris que pour voir M^{lle} ***, l'émailleuse dont on parle tant. Elle n'est même descendue boulevard Haussmann que pour se rapprocher de son laboratoire.

« La princesse voulait, à prix d'or, emmener M^{lle} *** à Vienne; mais celle-ci a refusé noblement les présents d'Artaxerxès. »

N'est-ce pas que c'est joli? — C'est comme chez Nicot. — Comme c'est bien troussé!

« Voilà qui est poussé à la dernière galanterie!... Ce sont-là de ces sortes de choses qui ne se peuvent

que j'exigeais... Il faut que le sort des armes décide entre nous. Je me bats demain.

— Mon pauvre enfant! mon pauvre enfant! répéta Franck. Je veux t'accompagner, demain, jusqu'à Vincennes...

— Non, non, dit Étienne avec vivacité... Mes deux témoins suffisent. Sois tranquille! je ferai de mon mieux...

Étienne alluma une bougie et se dirigea de nouveau vers la porte de sa chambre, sans rien perdre du calme qu'il avait jusque-là montré.

Mais soudain il s'aperçut que Franck pleurait.

Il revint près de cet homme qui lui avait toujours été si dévoué.

— Pourquoi ces larmes? demanda-t-il. Vois donc, tu trembles!

— Ah! mon ami! s'il t'arrivait malheur!... Ne t'en va pas comme cela, sans m'embrasser! Car tu es comme mon fils, Étienne. Ma vie dépend de ta vie. Toutes mes dernières espérances résident en toi. La balle qui t'atteindrait me tuerait!

Il se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Le vieux Franck sembla reprendre courage.

Quand Étienne l'eut quitté, ce ne furent pas des pleurs qui inondèrent le visage du mathématicien. Des éclairs et comme des rayons de bonheur jaillirent de ses yeux.

Cette douce étreinte faisait vibrer son âme. Bientôt le sommeil, rebelle d'abord, le vint bercer en lui apportant un heureux songe.

« payer... Il ne se peut rien de mieux... » s'écrieraient Cathos et Madelon, si elles étaient encore de ce monde.

Retenez bien la recette, lectrices qui seriez tentées de vous poser sur la place de Paris et de vous rendre célèbres: avoir une robe gris-perle et se promener au bois dans un coupé marron, et surtout avoir dans sa manche le reporter d'un grand journal dont la plume bien taillée excelle dans l'art de peindre l'effet de la sensation que vous espérez produire.

Nous donnerons à nos lecteurs la continuation des aventures surprenantes de la belle émailleuse à la robe gris-perle et au coupé marron.

La Photographie spirite.

Depuis longtemps déjà, les spirites exploitent la crédulité du public; il y a même des photographes ayant la spécialité des portraits à *spectres*, qui se font de fort jolis revenus avec cette industrie.

Il y a quelque temps, la police s'en est même émue, et des perquisitions ont été faites.

A propos de photographies spirites, un de nos abonnés nous envoie d'assez curieux détails sur la façon dont procèdent les photographes médiums.

« Certains opérateurs, dit-il, privilégiés et aimés des esprits, sont des médiums de nouvelle nature, et l'amateur qui vient demander son portrait peut en même temps, moyennant une rétribution supplémentaire, trouver sur la glace où vient se peindre son image, l'image associée d'une autre personne qui n'a pas figuré devant l'objectif pendant l'exposition. Il n'est pas un photographe sérieux et consciencieux que ce simple énoncé ne fasse sourire, et qui ne trouve bien vite la clef du merveilleux phénomène. Qui de nous, en effet, n'a vu sur une glace mal nettoyée se manifester, pendant le développement, une trace plus ou moins bien marquée d'un portrait que cette même glace avait précédemment porté? N'est-il pas évident qu'avec un peu d'adresse, avec quelques soins particuliers, il sera toujours facile à l'opérateur d'avoir sous la main des douzaines de glaces susceptibles de révéler deux images pendant le développement, l'une dont elle portait quelques vestiges à l'état latent; l'autre qui sera la représentation du modèle placé en face de l'objectif? »

« Le client peut surveiller minutieusement la préparation d'une épreuve spirite et ne rien voir de frauduleux, mais il est certain que si, au lieu d'accepter la glace fournie par le photographe, il en impose une neuve procurée par lui-même, le résultat sera différent, l'image seule alors du modèle apparaîtra sous l'influence du bain de fer; et l'opérateur médium aura pour seule ressource de soutenir que la glace apportée par le client n'est pas chère aux esprits. »

Il y a quelques années, en 1869, le docteur Phipson expliquait ainsi, dans le *Moniteur de la photographie*, le phénomène des *photographies spirituelles*:

« On prend une plaque de verre irtransparente contenant une bonne dose d'alcali. On la place pendant quelques heures dans une solution concentrée de potasse, on nettoie la plaque ensuite avec de l'eau et de la terre purifiée. On applique une couche de collodion adhérente, et l'on prend là dessus l'image de la personne qui doit paraître plus tard comme *esprit*. — On enlève cette image en frottant la plaque avec de la terre purifiée et de l'eau, jusqu'à ce qu'elle paraisse parfaitement propre. Sur la plaque ainsi préparée, on prend un négatif sur collodion de la manière ordinaire et, pendant le développement, l'*esprit* paraît à côté de l'image. »

« On peut encore obtenir des spectres par le moyen suivant: sur un fond blanc, placé derrière la personne qui pose, on dessine des fantômes à l'aide de sels de quinine ou de quelque autre solution fluorescente, telles que l'isculine du marronnier d'Inde, la fraixine de l'écorce de frêne, plusieurs alcaloïdes de goudron, les solutions alcooliques de différentes résines, etc. Ces dessins, que l'œil peut à grand-peine percevoir sur la toile de fond, et qu'avec quelque soin on rendrait complètement invisibles, se reproduisent très-vigoureusement sur la plaque photographique. »

On nous prie d'insérer l'attestation suivante que nous reproduisons dans l'intérêt des malades.

III

Le lendemain, dès la pointe du jour, Étienne alla au rendez-vous assigné.

Franck resta au logis, sur les pressantes instances du jeune homme, à la volonté duquel il ne savait pas résister. Mais il soupirait incessamment:

— C'est moi, répétait-il, qui devrais être là-bas! Moi, un vieux, un homme fini, dont la vie ne peut plus servir à rien!

Il ne tenait pas sur place, et il disait tout haut les coups les plus savants de l'escrime, art sur lequel il possédait, d'ailleurs, les connaissances les plus rudimentaires.

Vers huit heures, un fiacre s'arrêta devant la maison de Franck.

L'ancien répétiteur ouvrit précipitamment sa fenêtre, regarda dans la rue, jeta un cri étonné.

Deux jeunes gens, — les amis et témoins d'Étienne, — portaient l'ingénieur dont le bras était enveloppé d'un linge ensanglanté.

Un chirurgien suivait.

Franck alla au-devant du blessé qui, épuisé par la souffrance, ne proférait pas une parole.

Avec les plus grandes précautions, on plaça dans un lit Étienne, dont l'épaule droite était à demi fracassée par une balle. Il fallait prendre des mesures promptes et efficaces; il fallait empêcher les complications, qui pouvaient entraîner des conséquences fatales.

Lorsque sa visite fut terminée, le chirurgien sortit, en promettant de revenir le lendemain matin. Il avait

« L'an 1874, le 5 octobre, devant nous maire de la ville de Seignelay (Yonne), »

« Se sont présentées: »

« Madame Madlin et madame veuve Henry, propriétaires, domiciliées dans notre ville, lesquelles ont déclaré qu'elles étaient atteintes d'un cancer au sein, l'une depuis quatre ans, et l'autre depuis six ans. Plusieurs docteurs les avaient traitées sans réussir à arrêter les progrès du mal. Seul le remède de Seignelay, après trois mois de traitement sans aucune opération, les a complètement guéries. »

« Attestons que les déclarations faites par les sus-nommées, sont l'objet de faits dont nous avons pu vérifier l'authenticité, et avons signé avec les comparants. »

« Le Maire de Seignelay: BIAS. »

Cette précieuse découverte de la guérison du cancer et ulcères sans opération est employée par le Docteur Josephson de la faculté de Paris, 43, rue de l'Echiquier. Paris.

LA FERTÉ-ALEPS.

Notice extraite de l'*Almanach de Sens* pour 1789 et 1790.

(Suite.)

Une autre dame de la Ferté, nommée *Hodierne*, avait épousé *Gui I* du nom, seigneur de *Monlhéri*, qui fonda le prieuré de Longpont, où il se rendit religieux sur la fin de ses jours; il était issu de la maison de Montmorency, par son père, Thibault, dit *File-étoupes*, second fils de Bouchard, I du nom, baron de Montmorency.

La terre de la Ferté Baudouin, transmise par ce mariage à la famille de Monlhéri, fut possédée après la mort de *Gui* et d'*Hodierne*, par *Miles* ou *Milon*, dit *le grand*, leur fils aîné, seigneur de Monlhéri et de Brai, grand capitaine au rapport de l'abbé Suger, et très-redouté, tant à cause du grand nombre de vassaux, parents et alliés, qui s'attachaient à lui, que pour les grandes terres, châteaux et forteresses, qu'il avait dans le voisinage de la capitale (12). Il eut entre autres enfants, de *Lithuise*, vicomtesse de Troyes, *Gui II*, dit *Troussel* ou *Trousseau*, seigneur de Monlhéri, la Ferté-Baudouin, etc. Ce *Gui Troussel* avait eu d'une première femme nommée *Mabile*, Elisabeth, dame de Monlhéri qui fut mariée en 1104, au comte de Mantes, fils du roi Philippe I et de Bertrade de Monfort. Guillaume de Tyr raconte qu'il assista, au mois de Juillet 1099, à la prise de la ville d'Antioche, d'où incontinent après, il se sauva par-dessus les murailles pour ne pas tomber entre les mains des infidèles, qui l'assiégèrent (13). Ce fut après son retour de la Terre-Sainte, qu'il épousa en secondes noces *Adélaïde* ou *Aliz*, dite mal-à-propos de la Ferté-Baudouin; elle ne fut dame de cette ville qu'après la mort de *Gui Troussel*, qui apparemment lui l'avait assignée en douaire. *Gui* en était seigneur de son chef, puisque pour donner à l'abbaye de Morigny le patronage des églises de la Ferté, il eut besoin du consentement de *Milon*, vicomte de Troyes, son père, et de la vicomtesse. Le consentement qu'il obtint également d'*Adélaïde*, annonce les droits que son mariage lui avait donnés sur cette terre.

Après la mort de *Gui Troussel*, *Adélaïde* ne conserva pas longtemps la jouissance de la Ferté-Baudouin. *Gui de Monlhéri*, surnommé *le Roux* ou *le Rouge*, comte de Rochefort, second fils de *Gui I*, et d'*Hodierne*, et conséquemment oncle de *Gui Troussel*, rechercha sa veuve en mariage. Il était sénéchal de France, principal ministre sous Philippe I^{er} et beau-père de Louis le Gros à qui il avait fait épouser sa fille *Luciane*. Tant de crédit, un rang élevé, des biens immenses, tout séduisit la trop crédule *Adélaïde*; elle fut la victime des projets politiques de *Gui le Roux*. Le château de la Ferté était à sa convenance; à peine fut-il marié qu'il répudia sa femme et garda le château (14). C'est à peu près à cette époque que cette ville commença à prendre

(12) *Ministres d'état*, tom. I, p. 121.

(13) *De bello sacro*, l. 6. c. 5. *Antiquités d'Étampes*, 566. Il est un peu singulier qu'on s'ait par-dessus les murailles d'une ville assiégée, sans être surpris par les assiégeants.

(14) *Ant. d'Étampes*, p. 567. *Suger*, vie de Louis le Gros, n^o 14. *Moréry*, verbo *Monlhéri*.

dicté aux amis d'Étienne des instructions précises sur la médication qu'il convenait de suivre.

Presque aussitôt, la sonnette retentit à la porte d'entrée.

Un des amis d'Étienne alla ouvrir. Quelqu'un demanda:

— Monsieur le professeur Franck?

— Entrez, madame! dit Franck s'adressant à l'inconnue qui se présentait.

C'était une femme de quarante-cinq ans environ, aux traits amaigris, assez pâle, et dont les cheveux grisonnaient.

Sa mise, des plus simples, était celle d'une ouvrière. Sous son brun costume, on devinait cette pauvreté propre, ordonnée, sympathique, trop souvent compagne du travail, et à laquelle tout le monde se plaît à rendre hommage.

Mademoiselle Rosalie — ainsi déclara-t-elle se nommer — passa dans une petite chambre de l'appartement, présenta une lettre à Franck, et s'assit en attendant la réponse, non sans manifester quelque inquiétude sur le résultat de sa démarche.

Un fournisseur du mathématicien recommandait mademoiselle Rosalie comme garde-malade, dans une circonstance où les soins méticuleux d'une femme semblaient indispensables.

L'affaire se conclut. Immédiatement mademoiselle Rosalie devait s'installer auprès du blessé, transformer la cuisine en une espèce de laboratoire.

Elle accomplit ponctuellement sa tâche et ne tarda pas à rendre à Franck de précieux services.

Tout marcha d'abord comme le chirurgien l'avait

le nom de la Ferté d'*Adélaïde*, ou d'*Aliz*, qui a dégénéré successivement en *Alès*, *Aleps*, *Alaix* et *Alais*.

Le comte de Rochefort était au faite des grandeurs; il eut des ennemis qui l'en firent déchoir. On rechercha les alliances de la maison de Monlhéri, et il se trouva que *Luciane* était parente de Louis le Gros. Quoique ce fût à un degré très-éloigné, on n'eut pas de peine à faire naître des scrupules dans l'esprit d'un prince dévot, et le pape Paschal II qui était en France, prononça, en 1108, la dissolution de ce mariage. Ce divorce ne plut pas au principal ministre, il se retira de la cour, et entra dans la faction de Thibault, comte de Chartres. Il porta bientôt la peine de sa défection; on lui enleva Chevreuse et plusieurs autres places. Après quelques mois de défaites continuelles, il mourut, en 1108, et fut enterré dans l'église du prieuré de Gournay qu'il avait fondé.

Hugues de Monlhéri, comte de Crécy, seigneur de Gournay, Pomponne, Châteaufort, etc., second fils de *Gui le Roux*, lui succéda dans la seigneurie de la Ferté-Alaix. Héritier de sa haine et de son courage, aigri par le malheur, et brûlant d'en tirer vengeance, il s'était jeté à corps perdu dans le parti des séditeux, et avait allumé de tous côtés le feu de la guerre civile. Suivant les mémoires du temps on le voyait continuellement courir à main armée, attaquer, ravager le plat pays, tuer et brûler à droite et à gauche, malgré les efforts du roi et de son ministre, Anseau de Garlande, qui ne négligeaient rien pour empêcher ces désordres.

(La suite prochainement.)

Théâtre d'Étampes.

HAYMANN! tel est le nom qui, à chaque pas, frappe nos regards dans les rues de notre ville; de superbes affiches, aux lettres gigantesques, nous ont annoncé l'arrivée de ce magicien par excellence; nous ne pouvions l'avoir oublié: les journaux français et étrangers nous en parlaient si souvent, et tous rendaient hommage au célèbre prestidigitateur.

Ainsi donc, *Dimanche 23 Mai*, GREAT ATTRACTION! Représentation extraordinaire de magie et diablerie donnée par l'Enchanteur HAYMANN, avec le concours de la FANFARE MUNICIPALE de la Ville.

FÊTE DE MORIGNY

Lundi 24 Mai, à deux heures et demie,

POUR LES GARÇONS:

Jeu de la Corbeille de farine.

Jeu de la Poêle.

Course en sac. (2 prix.)

POUR LES DEMOISELLES:

Le Jeu des Ciseaux.

Prix: Une belle bague en or, garnie d'une croix.

BAINS

DE LA SOCIÉTÉ DU GAZ D'ÉTAMPES.

Promenade des Prés,

Actuellement ouverts au public.

Bains ordinaires..... » 75^c l'un.

Par abonnement..... » 60^c le cachet.

Salle de luxe..... 1^{fr} » l'un.

Bains de Barège..... 1^{fr} 50^c l'un.

Par abonnement..... 1^{fr} 25^c le cachet.

UN PÉDICURE EST ATTACHÉ À L'ÉTABLISSEMENT.

Incessamment, ouverture des bains de vapeur et de la salle d'hydrothérapie.

AVIS.

MM. RICHOU père et fils, photographes, Rue du Haut Pavé, 9,

Ont l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en raison de fin de location, leur atelier sera irré-

espéré. On pouvait compter sur la guérison plus ou moins prompte d'Étienne.

Franck et Rosalie suffirent aux besoins du malade.

C'était le premier qui, généralement, avait passé les plus redoutables nuits. Mais, maintenant que la fièvre avait presque cessé, Franck se reposait davantage.

Déjà Étienne touchait à l'époque de la convalescence.

La garde-malade et l'ancien répétiteur se félicitaient du succès dont leur zèle avait été couronné.

Rosalie s'était signalée par une activité et une douceur peu communes. Il n'y avait pas eu un seul mot à lui dire, pas une observation à lui faire. Le moindre désir du blessé ou de Franck était aussitôt réalisé par cette garde-malade sans pareille, qui même prévenait la plupart des ordres qu'on lui donnait, avec une intelligence au-dessus de tout éloges.

— En vérité, se dit maintes fois le bon Franck, nous sommes bien heureux qu'on nous ait adressé mademoiselle Rosalie! Une sœur de charité ne remplirait pas mieux son office.

Comme Franck félicitait Rosalie sur sa manière d'agir, celle-ci se contenta de répondre:

— Monsieur, je fais volontiers ce que le devoir et le besoin m'ordonnent.

— Bientôt vos excellents soins deviendront superflus, madame, reprit le mathématicien. Étienne va de mieux en mieux. Encore une huitaine de jours, et nous réglerons notre compte, car...

— Ah! monsieur, interrompit vivement Rosalie, notre malade est donc guéri?

— Certainement, ou à peu près.

Rosalie n'ajouta rien. Mais la joie brilla dans ses

vocablement fermé le 15 juin prochain, sans aucune remise possible. — Ils prient instamment les personnes qui voudraient profiter de leur présence, de ne pas compter sur un plus long séjour.

PORTRAITS-CARTES à 10, 12 et 15 fr. la douzaine.
PORTRAITS de grande dimension.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCE.

Du 24 Mai. — PÉCHERON Joseph-Alexis-Edouard, rue Saint-Jacques, 2.

DÉCÈS.

Du 19 Mai. — RUELLE Emile-Etienne, 5 ans, rue de la Boucherie, 21. — 19. CLAVIE Alexandre-Eugène-Casimir, 66 ans, serrurier, rue de la Juiverie, 47. — 20. MOYER Théophile, 67 ans, charbonnier, rue de l'Hospice, 42.

Pour les articles et faits non signés : **AG. ALLIEN.**

Nous croyons utile d'annoncer qu'une terrible maladie, réputée incurable jusqu'à ce jour, l'épilepsie, est traitée avec le plus grand succès, ainsi que toutes les maladies nerveuses, par le docteur RIVALLS, chevalier de la Légion d'Honneur. — Le traitement est du reste gratuit jusqu'à la disparition des crises. — Paris, 107, rue de Reines, de deux à trois heures, ou écrire franco avec timbre de retour.

L'Eau de la source **Marie de Vals**, si efficace contre les maladies des femmes et des jeunes filles, et eau de table par excellence, s'expédie de Paris au prix de 31 fr. la caisse de 50 bouteilles capsulées, et 46 fr. la caisse de 25 bouteilles.

S'adresser au dépôt, rue de Vanves, 12, Paris.
(Voir aux annonces).

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science : le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLIERIN de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Etampes, à St Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour CHAUS-SURES. 52-23

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-23

Les Millionnaires de Paris

Cette œuvre palpitante d'intérêt, due à la plume de MM.

OCTAVE FÈRÉ et EUGÈNE MORET,

que publie actuellement l'Opinion Nationale, est appelée à un succès des plus éclatants.

LES ABONNÉS NOUVEAUX ont droit à recevoir gratuitement tout ce qui a paru de cet important roman.

ABONNEMENTS : 16 fr. par trimestre.

Adresser les mandats à l'administration, 5, rue Coq-Héron, Paris.

yeux, quand ses lèvres faisaient une petite moue. Ce que Franck sut remarquer, puisque, en sortant de la cuisine pour retourner au chevet d'Étienne, il se dit intérieurement :

— Allons, c'est singulier et c'est rare. Voilà une garde-malade qui, d'une part, manifeste un contentement véritable en voyant son tributaire revenir à la santé, et qui, d'autre part, semble attristée de quitter notre maison... Il y a là-dessous quelque chose de mystérieux... d'autant plus que, bien sûr, je connais de vue mademoiselle Rosalie. Il y a déjà longtemps que j'ai rencontré pour la première fois cette bonne figure.

Enfin Rosalie n'eut plus qu'une nuit à passer près d'Étienne.

Cette nuit-là fut tout à fait réparatrice pour le blessé, qui s'était endormi plus promptement et plus profondément que d'habitude.

Vers deux heures, Franck, désireux de savoir comment Étienne reposait, se leva bien doucement, revêtit sa robe de chambre, marcha sur la pointe des pieds, et, par un vitrage qui permettait d'apercevoir le malade dans son lit, il le regarda.

O surprise ! Comme Étienne sommeillait de la façon la plus calme, Franck vit Rosalie se pencher sur le front du jeune homme et y déposer un baiser...

Après, la garde-malade revint s'asseoir en face d'Étienne, qu'elle contempla silencieusement.

Quand le premier moment de surprise fut passé, Franck, cédant à une pensée subite, tourna ses regards vers Rosalie, qu'il observa pendant quelques minutes.

De grosses larmes coulaient le long des joues de cette femme.

(1) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 5.

VENTE

En l'étude et par le ministère de M^e DARDANNE, Notaire à Etampes, commis à cet effet,
DU FONDS DE COMMERCE

CONNU SOUS LE NOM DE

L'HOTEL DU GRAND-MONARQUE

Sis à Etampes,

rue de la Cordonnerie et place Romanet,
Près la gare du chemin de fer,

ENSEMBLE

CLIENTÈLE, ACHALANDAGE, DROIT AU BAIL, MATÉRIEL et MARCHANDISES.

L'Adjudication aura lieu le **Jeu**di 10 Juin
mil huit cent soixante-quinze,
Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que :
En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le treize avril mil huit cent soixante-quinze, enregistré et signifié,

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de :

1^o Madame Marie-Mélanie-Béatrix RUÉ, veuve de M. Auguste-Félix BOUDIER, en son vivant restaurateur, demeurant à Etampes, place Romanet;

2^o M. Gustave-Félix BOUDIER, tapissier, demeurant à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, numéro 61;

Ayant pour avoué constitué M^e Amable-Michel Bouvard, exerçant près le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 5;

Procédé, le **Jeu**di dix Juin mil huit cent soixante-quinze, heure de midi, sans attribution de qualités pour la veuve et l'héritier, en l'étude et par le ministère de M^e Dardanne, notaire à Etampes, commis à cet effet, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des droits mobiliers incorporels, matériel et marchandises dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

1^o Un établissement connu sous le nom d'HOTEL du GRAND-MONARQUE, exploité à Etampes, dans une grande maison ayant bâtiment d'habitation et d'exploitation, écuries, remise, cour; tenant par devant à la place Romanet, par derrière à la rue du Petit-Panier, d'un côté à la rue de la Cordonnerie, et de l'autre côté à la rue de l'Anse, près la gare du chemin de fer.

Ensemble la clientèle et l'achalandage.

2^o Le droit au bail des lieux tel qu'il a été conféré suivant acte aux minutes de M^e Crosse, notaire à Paris, en date des deux et quatre novembre mil huit cent soixante-quatre, pour une durée expirant le premier septembre mil huit cent soixante-seize, moyennant un loyer annuel de huit cent cinquante francs, et, à partir de cette époque, si l'adjudicataire le désire, pour neuf années, moyennant un loyer annuel, impôts en sus, de douze cents francs.

3^o Le matériel industriel décrit en l'inventaire au quel il a été procédé par M^e Dardanne, notaire à Etampes, en date au commencement du vingt-un avril dernier, clos le quinze mai suivant, enregistré.

4^o Les marchandises.

CLAUSES ET CONDITIONS.

1^o Entrée en jouissance huit jours après l'adjudication.

2^o L'adjudicataire sera tenu de prendre le matériel, le mobilier industriel d'après l'estimation contenue en l'inventaire et l'état qui sera annexé au cahier des charges pour une somme de cinq mille deux cent trente-sept francs.

3^o L'adjudicataire sera tenu de prendre les marchandises à dire d'experts.

4^o Il sera tenu d'exécuter les clauses et conditions du bail, et de continuer à la maison la destination d'hôtel.

— Franck se retira, retenant son souffle jusqu'à ce que, en se recouchant, il s'estimât assez édifié par cet incident pour conclure :

— Assurément, il existe une certaine ressemblance entre Rosalie et Étienne... Et ce baiser tout maternel et si tendre ! Ces soins si diligents !... Je le parierais : Étienne est le fils de Rosalie ! Oui, oui, je me rappelle bien avoir souvent rencontré la fausse garde-malade... soit dans le quartier Saint-Victor, il y a vingt ans, soit en province, soit dans la rue que nous habitons aujourd'hui. Cela mérite une attention soutenue... Il convient que j'en aie bientôt le cœur net...

Le lendemain, en réglant ses comptes avec Rosalie, qui paraissait fort émue, Franck lança cette interrogation soudaine :

— Madame, n'avez-vous pas connu, naguère, dans un quartier fort éloigné de notre demeure actuelle, une institution de jeunes gens dirigée par M. Brissaud ?

A ces mots, Rosalie éprouva un trouble très-visible. Elle balbutia :

— Je ne me rappelle pas bien... oui... peut-être... Depuis longtemps j'habite une maison proche de la vôtre...

— Recueillez vos souvenirs, madame, reprit le mathématicien, qui énonça la date précise du jour où un panier contenant un enfant, avait été descendu dans la cour de l'institution Brissaud.

Aussitôt Rosalie poussa un profond soupir. Elle trembla de tous ses membres, et, surmontant sa timidité :

— Monsieur ! monsieur ! Epargnez-moi, dit-elle avec une agitation qui achevait de divulguer, malgré elle,

5^o Les personnes qui désireront enchérir devront verser entre les mains du notaire une consignation de quinze cents francs.

MISE A PRIX.

Indépendamment des clauses et conditions ci-dessus, les enchères seront portées sur une mise à prix de..... 500 francs.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

A madame veuve BOUDIER, place Romanet, hôtel du Grand-Monarque;

En l'étude de M^e BOUVARD, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;

En celle de M^e DARDANNE, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges.

A Saclas,

En l'étude de M^e BARTHOLOMÉ, notaire.

Fait et dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-un mai mil huit cent soixante-quinze.

Signé, **BOUVARD.**

Ensuite est écrit : Enregistré à Etampes. le vingt-un mai mil huit cent soixante-quinze, folio 147 verso, case 4. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé, **DELZANGLES.**

(2) Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 50.

PURGE LÉGALE.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que :

Suivant exploit du ministère de Houdouin, huissier à Etampes, en date du dix-neuf mai mil huit cent soixante-quinze, enregistré,

Il a été,

A la requête de M. Pierre-Stanislas DUPRÉ, négociant, demeurant à Maisse;

Pour lequel domicile est élu à Etampes, rue Saint-Jacques, numéro 50, en l'étude de M^e Breuil, avoué, y demeurant;

Notifié et laissé copie à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance d'Etampes, en son parquet sis au Palais de Justice de ladite ville;

De l'expédition signée, scellée, collationnée et enregistrée, d'un acte fait au greffe du Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le sept septembre mil huit cent soixante-quatorze, constatant le dépôt fait audit greffe, ledit jour, par M^e Breuil, avoué, de la copie collationnée, dressée par lui, et enregistrée, d'un procès verbal d'adjudication dressé par M^e Saucier, notaire à Maisse, le quinze mars mil huit cent soixante-quatorze, enregistré, contenant vente par suite de conversion de la saisie pratiquée par le sieur Albert-Alphonse-Maximilien Ricbourg, fabricant de machines à coudre, demeurant à Paris, boulevard Sébastopol, numéro 20, sur le sieur Henry-Nicolas Rogé, entrepreneur de piqures mécaniques, et madame Françoise Affre, son épouse, demeurant ensemble à Maisse, au profit de M. Pierre-Stanislas-Éléonore Dupré, négociant, demeurant au même lieu, d'un jardin situé au terroir de Maisse, lieu dit la Bichetterie, de la contenance de onze ares environ, tenant d'un long la route de Milly à Etampes, mur entre, d'autre long M. Le-feuvre, d'un bout le chemin qui conduit au milieu de l'île à-Met, aussi mur entre, et d'autre bout la rivière de l'Essonne;

Moyennant, outre les charges, la somme de deux mille six cent cinquante francs de prix principal.

Avec déclaration à Monsieur le Procureur de la République que ladite notification lui était faite en conformité de l'article 2194 du Code civil, pour parvenir à purger l'immeuble ci-dessus des hypothèques légales pouvant le grever, et afin qu'il ait à prendre

son secret déjà à demi surpris par l'ami d'Étienne.

Franck fit un geste bienveillant qui rassura Rosalie. Sans insister, il alla droit à son secrétaire, pour y prendre une petite somme d'argent qu'il présenta à son interlocutrice.

Mais celle-ci :

— Il m'est absolument impossible d'accepter, dit-elle... Je ne puis ici recevoir un salaire... Oh ! non, non ! Étienne est sauvé ! Étienne vivra ! Cela me suffit... Cela me paie amplement des soins que je lui ai donnés.

En vain, Franck insista, cherchant à la faire changer de détermination. Elle repoussa la main qui lui offrait de l'argent.

Comme Franck considérait Rosalie avec attendrissement, et avec une certaine sévérité, tout ensemble, la garde-malade ne songea point à se retirer.

Loin de là, ayant fermé la porte qui donnait dans la chambre d'Étienne, elle supplia le mathématicien de daigner l'entendre, parce qu'elle devait lui expliquer les causes de sa conduite coupable.

— J'attends votre récit, madame, dit l'ancien répétiteur... Regardez-moi comme un discret confident.

Rosalie, après avoir fait un suprême effort sur elle-même, commença ainsi :

IV.

— Je demeurais avec ma mère dans une maison contiguë à celle qu'occupait M. Brissaud. J'avais dix-sept ans. On me disait jolie. Nous travaillions dans les châles, pour un marchand en gros de la rue de Cléry. Tous les deux jours, j'allais au magasin reporter l'ou-

ou à faire prendre, dans un délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèque légale qu'il aviserait, et que, faute par lui de ce faire dans ledit délai, et icelui passé, ledit immeuble passerait entre les mains de M. Dupré, sus-nommé, franc et quitte de toutes charges de cette nature.

Avec déclaration, en outre, à Monsieur le Procureur de la République, que les anciens propriétaires de l'immeuble vendu étaient :

1^o La communauté de biens d'entre M. Henri Rogé et madame Françoise Affre, son épouse, veuve en premières nocces de M. Nicolas-Antoine Sorlot;

2^o M. Henri Rogé;

3^o La commune de Maisse.

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèque légale, n'étant pas connus du requérant, il ferait publier ladite notification conformément à l'avis du Conseil d'Etat du neuf mai mil huit cent sept.

Pour extrait,

Signé, **L. BREUIL.**

(3) Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n^o 50.

VENTE

SUR LICITATION

EN LA MAIRIE DE MILLY,

Et par le ministère de M^e BUISSON, notaire à Milly, Commis à cet effet,

D'UNE

MAISON

ET

D'UN JARDIN

Sis à Milly, lieu dit le Puits-Pâre

EN UN SEUL LOT

L'Adjudication aura lieu le **Dimanche 20 Juin**
mil huit cent soixante-quinze,
Heure de midi.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que :

En exécution d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance, séant à Etampes, le quatre mai mil huit cent soixante-quinze, enregistré;

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de :

1^o M. Jacques-Alexandre BERTHELOT, cultivateur;

2^o M. Augustin Armand BERTHELOT, propriétaire;

3^o M. Louis-Joseph BERTHELOT, marchand de vins;

4^o M. Henri-Clément BERTHELOT, marchand de vins;

5^o Madame Joséphine-Marguerite PETIT, veuve en premières nocces de M. Louis Berthelot et en secondes nocces de M. Joseph Lepage;

Co intéressés, demeurant tous à Milly;

Ayant, tous les sus-nommés, M^e Breuil pour avoué;

En présence, ou eux dûment appelés, de :

1^o M. Joseph-Antoine Petit, cultivateur, demeurant à Maisse,

« Au nom et comme tuteur *ad hoc* de Héloïse-Joséphine, Louis Simon et Emile-Louis Berthelot, enfants mineurs, issus du mariage de Louis Berthelot et Joséphine-Marguerite Petit, son épouse. »

Défaillant;

2^o M. Louis-Alexandre Godard, rentier, demeurant à Milly,

« Au nom et comme subrogé tuteur *ad hoc* des mineurs Berthelot, sus-nommés. »

vrage que nous avions achevé, et recevoir les fournitures nécessaires à un nouveau travail. J'étais bien fatiguée, quelquefois, au retour. Alors je montais dans l'omnibus qui passait près de la porte du magasin et devant la porte de notre demeure. Pour mon malheur, hélas ! un jour je ne revins pas à pied chez ma mère... Dans cette voiture, je fis la rencontre de celui qui devait à jamais briser mon existence. J'y connus le premier artisan de mes fautes !... Cet homme, à peine âgé de trente ans, avait l'air le plus doux et le plus distingué. Il m'adressa la parole, car il se trouvait placé à côté de moi. Il vanta mon amour pour le travail, et plaignit le triste sort d'une personne comme moi, obligée de gagner si péniblement sa vie... J'écoutai d'abord avec une satisfaction naïve, puis ce fut avec une complaisance imprudente. L'accent de cette voix me semblait très-sincère. Plusieurs voyages, aux mêmes heures, plusieurs rencontres que je croyais fortuites établirent entre ce protecteur et moi, des relations suivies. Il ne tarda pas à les rendre plus sérieuses et plus intimes, à mesure que nous nous connûmes d'avantage... Dans des lettres, que j'ai conservées, il me déclara son amour, il me fit les promesses les plus positives. Il se présenta en futur mari...

— Pauvre brebis ! murmura Franck.

Augustin CHALLAMEL.

(La suite au prochain numéro.)

Procède, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, à la vente sur licitation des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Lot unique.

Premièrement. — Une MAISON, sise à Milly, au Puits-Père, sur la rue des Châtaigniers, composée d'une chambre d'habitation avec cheminée, éclairée par une croisée sur la rue des Châtaigniers, et ouvrant sur la cour; un fournil avec four communiquant par une porte avec la chambre d'habitation et ouvrant sur le jardin dont il sera ci après parlé, et la cour; une écurie ouvrant sur la même cour, avec petit cellier à côté; greniers au-dessus du tout, couverts en tuiles; une petite cour entre la chambre d'habitation, le fournil, l'écurie et la rue des Châtaigniers.

Le tout tenant d'un long midi au jardin de M. Pommier, d'autre long par devant du nord, à cause de la cour et de l'écurie, à M. Étienne Godard, d'un bout sur M. Breuille et le jardin ci-après, d'autre bout d'occident sur la rue des Châtaigniers.

Deuxièmement. — Un Jardin, sis à Milly, lieu dit le Puits-Père, contenant cinq ares vingt-sept centiares; tenant d'un long aux héritiers Morin, d'autre long M. Pommier, d'un bout sur la maison ci-dessus désignée, d'autre bout sur la ruelle de Milly à Boutigny.

Sur la mise à prix de 1,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M^e BREUIL, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50;

A Milly,

En l'étude de M^e BUISSON, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Fait et dressé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-deux mai mil huit cent soixante-quinze.

Signé, L. BREUIL.

En suite est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-deux mai mil huit cent soixante-quinze, folio 147 verso, case 6. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes double décime compris.

Signé : DELZANGLES.

Etude de M^e E. ROUDOUIN, huissier à Etampes.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite du départ de M. Sabbaïès, médecin,

A ÉTRÉCHY, EN LA MAISON QU'IL HABITAIT,

Le Dimanche 30 Mai 1875, à midi,

Par le ministère de M^e ERNEST HOUDOUIN,

Huissier à Etampes, commis à cet effet.

Consistant en ;

Un très beau Canapé, deux Chaises de salon, un Fauteuil en bois de fer, le tout en acajou, recouverts de damas ; Bureau, Tables, Chaises, Fourneau, Poterie, Verrerie, Bouteilles vides, Porte-bouteilles, et autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix. 2-1

Etude de M^e Ch. GIBIER, notaire à Malesherbes (Loiret).

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 22 Avril 1876,

LA FERME

DE LA MAISON DES CHAMPS

Commune de Malesherbes,

Sur la route d'Etampes, à 5 kil. de la gare de Malesherbes.

Composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation relatifs à neuf depuis quinze ans, et de 130 hectares de terres labourables presque d'un seul tenant, autour de la ferme, avec deux hectares de pré.

S'adresser à M^e Ch. Gibier, notaire à Malesherbes. 3-3

A LOUER

BELLE FERME

de 54 hectares,

d'un seul tenant,

Située dans l'arrondissement de Pontoise.

Terres d'excellente qualité.

S'adresser, pour les renseignements :

A M^e GENDROT, notaire à Pontoise. 6-2

A VENDRE A L'AMIABLE CHATEAU avec Parc et Dépendances

GRANDE FERME

d'un produit d'environ 20,000 fr.

S'adresser à M^e BRISEUR, notaire à Imonville. 4-2

Etude de M^e PICARD, notaire à Loches.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 24 Juin 1875,

UNE

USINE HYDRAULIQUE

Sur la rivière de l'Indre,

Située au bourg d'Azay-sur-Indre,

Canton et arrondissement de Loches (Indre-et-Loire).

A proximité d'une des stations du chemin de fer de Tours à Montluçon, en cours d'exécution.

Cette Usine se compose de :

1^o Un vaste Moulin à blé récemment construit, renfermant six paires de meules et un mécanisme entièrement neuf.

2^o Un bâtiment contigu au précédent, dans lequel on pourrait installer, au gré du locataire, une deuxième roue et trois paires de meules.

3^o Vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, écuries, cours, etc.

4^o Quatre hectares environ de prés, situés commune d'Azay-sur-Indre, à peu de distance du moulin.

La chute d'eau qui fait mouvoir cette usine passe pour la plus forte de l'Indre; sa force motrice est toujours suffisante, même pendant les plus grandes sécheresses.

Ces immeubles appartiennent à M. le comte de la Grange, propriétaire au château d'Azay.

S'adresser, pour les renseignements :

A M^e PICARD, notaire à Loches (Indre-et-Loire). 4-2

A VENDRE

UNE VOITURE DE FAMILLE

PETIT OMNIBUS

Prix demandé... 450 fr.

S'adresser à M^e DELBASSÉE, gref-fier de paix. 3-3

Société des Caves du Médoc BORDEAUX

Articles recommandés :

1^o Une barrique de 225 à 228 litres vin rouge, bon Médoc 1872, pour 125 fr.

2^o Une barrique de 225 à 228 litres, excellent vin rouge Lustrac-Médoc 1870, pour 200 fr.

Le tout rendu franco de port et de congé à la gare la plus rapprochée du domicile de l'acheteur, valeur à 90 jours, avec la faculté de laisser la marchandise à l'arrivée si elle ne convient pas. Les deux articles s'expédient ensemble ou séparément.

Ecrire à J.-J. MAROT et Fils, directeurs de la Société des Caves du Médoc, à Bordeaux. 10-7

Je garantis

la destruction complète des Puces et Punaises, sans toucher à aucun meuble. J'envoie la boîte, 200 grammes, Poudre Infernale, franco, avec notice, contre 4 fr. 75 c. timbre-poste ou mandat. S'adresser à M. J.-B. MONY, négociant breveté s. g. d. g., à Mouvaux par Tourcoing (Nord). — Même adresse. Envoi gratuit et franco de la circulaire concernant la fabrication en moins de deux heures de bières économiques. Vin à 46 c. le litre, liqueurs, etc. Economie garantie 80 0/0 sur prix d'achat. 4-4



SOURCE MARIE

VALS

SOURCE SOPHIE

Eaux minérales toniques, apéritives, digestives et très gazeuses.

L'eau de la source MARIE, la plus ancienne de VALS et la seule honorée d'une médaille. Souveraine dans les maladies de l'appareil génital et du système nerveux, elle est SANS RIVALE contre les affections auxquelles sont sujettes les femmes et les jeunes filles. — Eau de table par excellence, légère à l'estomac, rafraîchissante et très-digestive, elle ne trouble pas du tout le vin et produit une boisson gazeuse des plus agréables.

VALS-SOPHIE remplit toutes les indications de VALS-MARIE, mais elle est plus minéralisée et plus énergique. L'efficacité de ces eaux est confirmée par les nombreuses attestations de médecins et de malades; elles peuvent être transportées en tous pays sans la moindre altération.

S'adresser, p^r les expéditions à MM. GAUCHERAND frères, à VALS (Ardèche), ou au DÉPOT, rue de Vannes, 12, PARIS.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.

Etampes, le 22 Mai 1875.

Fait pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.

Etampes, le 22 Mai 1875.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio Reçu franc et centimes, décimes compris.

A Etampes, le

1875.

Saison d'été 1875.

MAISON COLLIN

Place Noire-Dame, n^o 19 et 21.

VÊTEMENTS TOUT FAITS POUR HOMMES & POUR ENFANTS ainsi que de Première Communion.

GRAND CHOIX DE DRAPERIES HAUTE NOUVEAUTÉ Pour vêtements sur mesure.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES — CONFECTIONS — CHALES SOIERIES — TOILES — CALICOTS, ETC.

Comptoir spécial de Deuil. 8

VÉRITABLE

JUS DE BIFTECK

DU DOCTEUR X. ROUSSEL

ALIMENTATION RECONSTITUANTE

Des Convalescents, des Vieillards, des Opérés, des Femmes, des Nourrices et des Enfants débilités.

Le Jus de Bifteck se prend immédiatement avant ou après le repas, à la dose d'un petit verre à liqueur pour les adultes, et d'une cuillerée pour les enfants.

Prix du flacon : 5 fr. 50 cent.

A ÉTAMPES, chez M. DELISLE, pharmacien.

52-8

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Eglise, 8 vol. in-folio. 800 fr.

Payables 50 francs par trimestre.

La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natatis, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Manie, 2 vol. in-fol. 200 fr.

Missale Romanum, splendide édit. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.

Les Evangiles Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.

DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.

Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.

Géographie. Dernière édition, par M. Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et colorées, broché. 80 fr.

Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.

Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. 300 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 120 fr.

PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.

BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.

L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.

BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr.

CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° jésus. 100 fr.

MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.

La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
15 Mai 1875.	fr. c.	21 Mai 1875.	fr. c.	15 Mai 1875.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.	49 39	Blé-froment	48 67	Blé élite	17 50
Froment, 2 ^e q.	48 27	Blé-boulangier	46 00	Blé marchand	16 50
Méteil, 1 ^{re} q.	45 33	Méteil	45 34	Blé champart	15 25
Méteil, 2 ^e q.	44 06	Seigle nouv.	42 67	Méteil mitoyen	14 50
Seigle	42 47	Orge	42 00	Méteil	13 25
Escourgeon	43 97	Escourgeon	41 34	Seigle	12 75
Orge	42 17	Avoine	41 00	Orge	12 75
Avoine	41 66			Avoine	12 30

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 15 au 21 Mai 1875.

DÉNOMINATION.	Samedi 15	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Rente 5 0/0	102 85	102 95	103 55	103 50	103 00	103 30
— 4 1/2 0/0	93 00	92 85	93 40	93 40	93 30	93 40
— 3 0/0	64 55	64 45	65 00	64 80	64 60	64 70